

Lors du CSE de décembre dernier, la CFE-CGC a fait une proposition de budget ASC basée sur les classifications, une liberté de choix entre toutes les prestations et la reprise des prestations (vacances enfants) délivrées par le CSE Central. Pour information, le CSEC ponctionne 20,25% de notre budget sans que nous n'ayons ni justificatif ni bilan des prestations délivrées aux salariés de la DOGSO. Cette proposition a été rejetée par l'ensemble des autres organisations syndicales. Afin de ne pas nous retrouver dans la même situation de blocage que l'année dernière avec deux blocs qui s'opposent, les élus de la CFE/CGC ont finalement voté en janvier pour le budget présenté par l'alliance CFDT/FO.

Au CSE de février, les élus devaient définir les modalités des prestations afin que celles-ci puissent être mise en place. Malheureusement rien n'est jamais simple. La CFE-CGC a certes voté le budget se rapprochant le plus de ses valeurs mais pas à n'importe quel prix. La CFE-CGC revendique la simplicité d'utilisation du panier liberté, la simplicité de remboursement de nos factures, la simplicité de commande des CESU. Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ...En conséquence, sur la DO GSO nous ne pouvons toujours pas accéder à l'ensemble des prestations....

► Modalités panier liberté pour tous guichet chèques

- ✓ Vous ne souhaitez pas transmettre votre revenu fiscal de référence : vous serez positionné sur la grille des QF 13/14 avec 400€ à votre disposition.
- ✓ Vous ne donnez aucune information : votre QF ne sera pas validé et donc la prestation sera de ...0€

La CFE-CGC a demandé que ces informations soient ajoutées à la fiche. Après de longs débats, elles devraient être sur le site du CSE.

- ✓ Vous pouvez convertir tout ou partie de la somme allouée en chèques vacances
- ✓ Vous pouvez reporter sur l'année 2022 tout ou partie de votre montant du panier liberté

QF SALARIÉS	1-2	3-4	5-6-7	8-9-10	11-12	13-14	NV*
Montant d'aide	850€	750€	650 €	550 €	450 €	400 €	0€

*NV : Non validé

La CFE-CGC a voté **POUR**.

Validé. La prestation va être mise en ligne prochainement

► Modalités panier liberté guichet remboursement

La CFE-CGC a demandé que les justificatifs de facture puissent être également envoyés par mail. Elle n'a pas été suivie.

Certaines Organisations Syndicales se réfugient derrière d'hypothétiques règles URSSAF qui imposeraient l'envoi des originaux de nos factures par la poste. ...Et pourtant la numérisation est possible :

[Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004](#) pour la confiance dans l'économie numérique.

La CFE-CGC a mis au vote une résolution demandant la possibilité d'envoi par mail des demandes de remboursement, cette résolution a été rejetée. Bizarrement, FO et CFDT ne suivent plus quand il s'agit de faciliter les démarches...

Non validé : Quand il a fallu voter la modalité telle que présentée avec envoi des dossiers uniquement par courrier, nous avons logiquement voté contre, SUD n'a pas souhaité prendre part aux votes, et la CGT a profité de l'occasion pour apporter ses voix aux nôtres afin de faire bloquer la mise en place de cette prestation.

► Modalités billetterie abonnement

Augmentation du montant qui passe de 80€ à 110€ soit 37% de plus. .

La CFE-CGC a voté **POUR**.

Validé. La prestation va être mise en ligne prochainement

► Modalités événements heureux mariage et PACS

Une seule demande par Ouvrant Droit dans l'année à hauteur de 100€ sous forme de chèques cadeaux

La CFE-CGC a voté **POUR**.

Validé. La prestation va être mise en ligne prochainement

► Modalités événements heureux naissance et adoption

Prestation en chèques cadeaux d'une valeur de 100€ par enfant.

La CFE-CGC a voté **POUR**.

Validé. La prestation va être mise en ligne prochainement

► Modalités CESU handicap Une prestation qui souffre d'un handicap !

Malgré nos alertes en 2020 concernant cette prestation, il est demandé une limitation à 45 titres par mois, obligeant ainsi les bénéficiaires à faire 3 commandes sur le trimestre s'ils désirent bénéficier de la totalité des chèques sur les 3 mois.

De plus, la commande des CESU sur le T1 2021 est déjà caduque puisque la commission des marchés n'a pas été saisie alors que la démarche est obligatoire. Enfin, le report sur l'année suivante n'est pas mentionné dans les modalités.

La CFE-CGC est bien évidemment **POUR** cette prestation mais **CONTRE** des modalités au fonctionnement liberticide telles que présentées ; c'est pour cela qu'elle s'est abstenue lors du vote.

Pourquoi autant d'acharnement à rendre l'utilisation de cette prestation compliquée ?

Non validé. La CFE-CGC demande plus de souplesse dans l'utilisation de cette prestation touchant les plus fragiles d'entre nous.

► Résolution bons plans

Il s'agit là de tarifs préférentiels pour diverses activités ou réductions sur divers produits.

Elle sera mise en ligne prochainement



► Résolution aide solidarité secours

Le bureau avait fait deux propositions dans la rédaction de la résolution. Prétextant qu'il n'y a pas eu de réponse unanime, le secrétaire indique qu'il n'est pas en mesure de proposer une résolution au vote.

La CFE-CGC s'était positionnée sur ce point.

Au regard des antagonismes sur les ASC, demander une unanimité sur un sujet est un bon moyen de bloquer...

Cette prestation ne peut pas être ouverte.

La CFE-CGC Orange revendique

- Une plus grande souplesse et liberté dans les modalités des prestations
- Une avancée vers la digitalisation



Vos référents ASC CFE-CGC à la DO GSO :

Nadine BEMER 06.74.64.55.18
Emilie GALL 06.73.27.27.11
Pierre-LATOUR 06.77.41.88.01
Frédéric LAURENT 06.77.49.85.22

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

